

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4523 - Mercredi 13 Décembre 2023 - Prix : 200 Fc

SONELEC :

Djounaid veut maintenir l'électricité « stable »



Soilih Mohamed Djounaid DG Sonelec

PROJET BUNDO LA MALEZI :

Les résultats annuels impactés par plusieurs contraintes

La troisième réunion du comité de pilotage du programme BLM (Bundo La Malezi) s'est tenue hier 12 décembre. Il était question de faire un bilan provisoire de l'exécution des projets performance et gouvernance de l'éducation aux Comores (PGEC), Amélioration de l'Environnement Scolaire (PAES) et Promotion de l'Education Physique et Sportive (PEPS) dans l'objectif de permettre les programmations techniques et financières des activités pour 2024. Ainsi le bilan a montré un décaissement respectif de près de 60% pour le PGEC, 40% pour le PAES et 70% pour le PEPS.

Le comité de pilotage du programme Bundo La Malezi (BLM) s'est réuni au Golden Tulip, dans le but de présenter aux partenaires le rapport annuel d'exécution technique et financière des projets encadrés par le programme Bundo La Malezi (BLM), financé par la France, à savoir le PGEC, le PAES et le PEPS. Lors de cette ren-

contre, le coordinateur Bourhani Nourdini a expliqué que « nous sommes déjà à la fin de l'année 2023. Donc on s'est réuni pour présenter un bilan des réalisations concernant le BLM à travers ses volets PGEC, PAES et PEPS. Toutefois plusieurs activités sont à revoir l'année prochaine car on a rencontré pas des difficultés de taille différente », a regretté le coordinateur.

Et de citer entre autre « concernant le PGEC (projet de gouvernance de l'éducation aux Comores), la formation des chefs d'établissements scolaires et des enseignants. Le gouvernement ne dispose pas des moyens adéquats pour payer des experts pour une formation qualifiée des directeurs des établissements et des enseignants. Ces derniers attendent aussi qu'on les paye. Le gouvernement n'a pas cette possibilité. Du coup les formations sont à revoir à ce niveau-là ». Et de poursuivre qu'à travers le PAES (projet d'amélioration des établissements scolaires), qui s'occupe de la réhabilitation

et amélioration des infrastructures scolaires en termes de capacité d'accueil « nous avons commencé par 6 EPP (École primaire publique) 3 Anjouan et 3 Ngazidja. Ce sont les écoles qui sont en cours de réception technique ». Et puis « viendra l'année prochaine, une phase qui concernera 8 établissements dont Lycées de Moroni, Mutsamudu, Domoni et Fomboni - Collèges de Mbouéni et Mirontsy - EPP Sanfil et Komoni qui sera suivi de 16 établissements 10 Collèges Ruraux et 6 EPP dans les trois îles. Et enfin 8 Collèges Ruraux et 14 EPP ».

A l'en croire, les paramètres envisagés pour l'année prochaine sont grandioses. On peut évoquer l'amélioration de l'application des résultats des examens nationaux « c'est trop pénible pour les présidents des jurys de dévoiler les résultats oralement. Les temps évoluent. Même si désormais il existe une application mais ça beugue. Ce n'est pas encore au point. Donc il faut l'améliorer ». Selon la politique de gouvernance du système éducatif, le



ministère de l'éducation doit avoir les données statistiques des enfants scolarisés dans tous les villages puis avoir une orientation sur les décès et les naissances de chaque enfant, « cela permettra d'avoir un aspect quant à l'amélioration des capacités d'accueil dans les écoles publiques vers les années à venir ». Ainsi, les agents du ministère doivent bénéficier d'une formation visant à les renforcer. La mise en place de l'évaluation standardisée caractérisée au niveau du pays tous les 3 mois.

Concernant les difficultés qui déstabilisent le secteur de l'éducation, le secrétaire général du ministère Soulimana Soilihi a rassuré que le ministre a plusieurs défis à relever. Donc nous y apporterons des solutions ». Pour la rencontre d'aujourd'hui, a-t-il poursuivi, l'objectif est de dresser un état d'avancement des activités mises en œuvre puis revoir les activités réalisées et les activités en cours.

Kamal Gamal

SOCIÉTÉ

Un fonds japonais à la rescousse d'une coopérative de gestion des poulpes

Samedi 9 décembre dernier, le Croissant rouge comorien a octroyé un chèque de 1,5 million de francs comoriens à la coopérative Moibaysone de protection et de gestion des poulpes à Wanani dans la région de Djando. Une somme qui permettra, lors de l'ouverture de la pêche aux pieuvres fermée actuellement, d'en acheter une quantité suffisante, de les conserver par différentes techniques et de les exporter dans les autres îles de l'archipel et à l'extérieur du pays. Une cérémonie de remise du chèque a été organisée en présence des autorités de la commune et des responsables du Croissant rouge comorien.

Le projet d'insécurité alimentaire et nutritionnelle associé au manque d'eau, d'hygiène et assainissement aggravé par le changement climatique, porté par le Croissant rouge comorien et financé par le gouvernement japonais intervient sur différents secteurs notamment sur les moyens de subsistance de la population la plus démunie. Samedi dernier, c'est au tour de la coopérative Moibaysone du nom de la baie de Moihani pour la protection et la gestion des poulpes de bénéficier d'un chèque de 1,5 million de francs comoriens. « Notre association a commencé ses activités en 2020 par l'instauration du repos biologique dans cette zone

(Moibaysone) ce qui nous a permis de pêcher pendant l'ouverture, 2 tonnes et 200 kilogrammes de poulpes. En 2021 nous avons obtenu 3 tonnes et 400 kilogrammes en ce 2023 nous sommes en période de fermeture et nous espérons avoir en 2024 une quantité qui sera encore plus importante » explique Adjidane

Bouldane le président de la coopérative.

Et d'ajouter qu'ils ont frappé à plusieurs portes pour demander une subvention permettant de transformer leur produit et c'est le Croissant rouge comorien qui a répondu à travers ce don du gouvernement japonais. « Nous ne pouvons que remer-

cialier le Ministère de tutelle à travers le Croissant rouge de cet appui si important » reconnaît-il. Il convient de rappeler que l'application de repos biologique des poulpes dans les différentes localités de l'île a été introduit difficilement par le Parc national de Mohéli. Et Moibaysone se l'a approprié et a pris de l'avance.

La coopérative avait envoyé deux membres à l'école de pêche à Anjouan pour apprendre les techniques de fumage pour la conservation des poulpes et se dit prêt à mettre en pratique ces acquis.

Riwad



CREDIT RURAL ET URBAIN DES COMORES

UNION DES SANDUK DE NGAZIDJA

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre du renforcement de l'équipe de gestion de la Direction Exécutive de l'Union des Sanduk de Ngazidja (URGC) et de l'organisation des activités du service des affaires juridiques et contentieux, nous recherchons un juriste expérimenté capable d'évoluer dans une équipe dynamique au sein de l'URGC.

MISSION PRINCIPALE

Apporter votre soutien en termes d'étude, de conseil pour prévenir et régler les contentieux au sein du réseau URGC, ainsi que dans la gestion des risques juridiques.

TÂCHES

- Conseiller à l'analyse et la validation des aspects juridiques des nouveaux produits et services bancaires ;
- Suivre les évolutions réglementaires, juridiques et fiscales spécifiques au secteur financier ;
- Conseiller quant aux montages financiers et aux garanties prises par l'URGC ou ses affiliés ;
- Assurer le recouvrement judiciaires des créances ;
- Assurer une veille juridique permanente, suiv-

re la jurisprudence et anticiper les effets des modifications réglementaires sur l'activité de l'URGC et ses affiliés ;

- Détecter et analyser les risques financiers (Fraude fiscale, blanchiment...);
- Gérer les relations avec les avocats et autres juristes dans le cadre de procédures judiciaires;
- Gérer et instruire les dossiers contentieux (rédiger des recours contentieux ; mettre en place des mesures conservatoires- hypothèques, saisies, etc. ; veiller aux règlements des décisions de justice ; etc.)
- Assister ou représenter (avec procuration) l'URGC et ses affiliés auprès des tribunaux en cas de plaidoiries devant la cours.

QUALIFICATIONS

- Formation initiale en droit des affaires, sciences juridiques et financières.
- Etre titulaire d'un master en droit des affaires ou équivalent

EXPERIENCE MINIMALE REQUISE

- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans un cabinet d'avocats, huissiers de justice, spécialiste de recouvrement ;

- Compétences avérées dans la maîtrise de la réglementation et les fondamentaux en rapport avec son domaine d'intervention ;
- Des connaissances en droit commercial, droit des contrats OHADA, droits des garanties, les lois relatives au secteur financier et bancaire,
- Des connaissances spécialisées sur la réglementation bancaire et du secteur de la microfinance ;
- Expérience professionnelle dans la gestion des services et produits bancaires
- Excellentes connaissances orales et écrites du français
- Des connaissances en informatique bureautique et en anglais seraient un atout

CONDITION DE SOUMISSION

Tous les candidats doivent envoyer leur CV et lettre de motivation au secrétariat de l'Union des Sanduk de Ngazidja.

DELAI DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES

Samedi 30 décembre 2023

SONELEC :

Djounaid veut maintenir l'électricité « stable »

Dans un entretien accordé à La Gazette des Comores, le patron de la Sonelec, Soilihi Mohamed Djounaid rassure qu'après installation et essais des nouveaux groupes « la situation sur la fourniture de l'électricité est stabilisée à Ngazidja ». Quant à Anjouan, l'installation du nouveau groupe électrogène sera terminée d'ici le week-end, toujours selon le patron de la Sonelec.

Il faut le reconnaître. Ces derniers jours, la situation sur la fourniture de l'électricité a évolué notamment à Ngazidja. Après l'installation des nouveaux groupes électrogènes dans les différentes centrales de la Sonelec, la capitale Moroni et l'ensemble des régions de la Grande-Comore reçoivent enfin le courant le jour comme la nuit, même si quelques

coupures sont à déplorer. Le patron de la société nationale d'électricité des Comores (Sonelec), Soilihi Mohamed Djounaid s'en félicite : « la situation de l'électricité est stabilisée. Les groupes sont installés, on a fait les essais et trouvé la normalité dans l'île de Ngazidja. A Mohéli où on a deux groupes de réserve, il n'y a pas de souci majeur. Quant à Anjouan, le groupe est déjà cheminé et est en cours d'installation. D'ici ce week-end l'île connaîtra une fourniture régulière de l'électricité. Nous ne ménageons aucun effort pour éviter une rechute ».

Pour sortir de l'ornière, une bonne fois pour toutes peut-être, il entend mettre en place un plan de stabilisation d'électricité renouvelable. « Avec le ministère de l'énergie, nous avons un plan de stabilisation de façon dura-

ble de l'électricité, notamment avec la mixe énergétique, dont l'énergie solaire. Nous comptons d'ici l'année prochaine démarrer la centrale photovoltaïque avec Innovent. Cela va renforcer nos capacités de production et réduire aussi le coût. Tout en espérant qu'en 2025 on démarre la centrale de Domoimboini qui sera une propriété de la Sonelec sous financement du gouvernement à travers les fonds de la Banque mondiale. Evidemment, parallèlement à la thermique, on a un plan de stabiliser d'une façon durable l'électricité », poursuit-il.

M.Djounaid rappelle que ces centrales photovoltaïques permettront de réduire les consommations pour les centrales thermiques. « Cela permettra aussi d'avoir un moyen d'assurer la maintenance régulière de nos centrales. Car c'est une question de

moyens, c'est-à-dire que les charges sont supérieures aux revenus. Et avec la demande qui augmente chaque jour, nous devons renforcer le parc, d'où ce plan de stabilisation », dit-il. Tout en rappelant que durant les deux dernières années « il n'y avait aucun tracas ». « On avait une stabilité. Mais après, on est entré dans une phase de maintenance. Ce qui nous a mis dans un sal pétrin surtout au mois de ramadan. Nous avons sollicité le gouvernement, il a répondu favorablement. Nous comptons maintenir le cap. S'il y a quoi que ce soit à signaler, nous ne manquerons pas de le faire avant qu'il ne soit trop tard. Sur ce, à part les nouveaux groupes venus, il y a eu un appui pour la révision des anciens. Nous attendons des pièces de rechange qui seront livrées par une société marocaine ».

Concernant le manque des matériels de branchement, notre interlocuteur reconnaît que « c'est un peu voulu ». Et il avance les raisons. « Nous avons commandé beaucoup de matériels de branchement. C'est pour ne pas dilapider les revenus qu'on s'est dit qu'on doit attendre l'arrivée de ceux déjà commandés ». On parle de 100 000 compteurs électriques modernes de type ESTS. « Nous allons vers la modernisation, la digitalisation. Normalement ça devrait arriver au mois de février prochain. Ça va inonder le marché. Nous sommes en train de nous préparer pour mieux répondre aux besoins de la clientèle », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

COMMUNE DE MORONI

Moroni à bout de souffle, le Maire en appelle au chef de l'Etat

C'est l'éternel retour de Nietzsche qui se joue à l'échelle d'une ville. Le problème des déchets dans la capitale est aussi vieux que la formation des communes dans notre pays. De la période des délégations spéciales aux différents mandatures depuis 2015, jamais un dossier n'aura usé autant les maires de la capitale que celui des déchets.

"Ça fait trois (3) mois que la Commune de Moroni vit des moments difficiles sur tous les plans" aurait lancé l'édile de la Capitale, Abdoufatahou Saïd lors d'un entretien accordé à une partie de la presse locale la semaine dernière. Et le Maire de Moroni de rajouter « Je suis le neuvième Maire de la Capitale et mon combat a toujours été de lutter contre les ordures, sources de toutes les maladies. »

Cette volonté du Maire se heurte toutefois, à l'en croire, au manque de volonté de l'Etat central, du moins des services concernés, d'accompagner les efforts de la Commune notamment dans la lutte contre l'insalubrité de la capitale ». Depuis que nous sommes arrivés (Juin 2022) à ces responsabilités nous n'avons jamais touché les fonds du centime additionnel pourtant obligatoire et prévu au budget de l'Etat.

Les conditions déplorables que vivent les agents de la Commune répugnent le maire de la capitale à tel point qu'il s'en prend à des forces obscures selon lui qui veulent nuire à la politique du chef de l'Etat. « J'interpelle le chef de l'Etat en lui disant que des forces obscures se cachent pour détruire votre politique. Des gens qui se disent du pouvoir se terrent pour détruire votre

politique » dans la première agglomération urbaine du pays, a-t-il insisté. En coupant les fonds à la capitale peut-on déduire, ces forces veulent pousser la Mairie à se désengager de certaines de ses responsabilités. « La nuit, c'est la police municipale qui patrouille dans la ville pour maintenir et veiller à la paix sociale dans notre commune » particulièrement la police municipale.

Et le Maire de déplorer les mauvaises conditions de travail des agents communaux. « Nous demandons des moyens pour équiper nos éboueurs qui sont des travailleurs comme nous et qui veulent des conditions décentes pour mener à bien leurs tâches. » Dans cet océan de chaos décrit par le maire, s'ajoute aussi le fait que les gardiens du site d'Itsundzu ou sont enfouies les ordures, accusent jusqu'à trois mois



Abdoufatahou Saïd, maire de Moroni

(3) d'arriérés de salaires et que même les prestataires des camions d'ordures ont du mal percevoir leur argent pourtant prévu dans un chapitre de la loi des finances de l'Etat.

En politicien avisé, le maire de Moroni et ancien député appelle le

chef de l'Etat se débarrasser de ceux qui veulent se servir du pouvoir au détriment de l'intérêt général. « Nous sommes en période de campagne et chacun doit être capable d'apporter sa part » a-t-il lancé.

Imtiyaz

ACCIDENT MORTEL À OUHOZI :

Le jeune automobiliste inculpé d'homicide volontaire

Un jeune de Tsadjeni dans le Mitsamiouli au nord de Ngazidja, au volant de sa voiture, a percuté volontairement dimanche dernier trois personnes à Ouhozi, un village voisin. L'on déplore un décès et deux blessés graves. Le suspect est entre les mains de la gendarmerie. D'après le procureur de la République, l'automobiliste est sera inculpé d'homicide volontaire.

Le drame s'est produit la nuit du samedi au dimanche 10 décembre au nord de Ngazidja. Des jeunes du village de Ntsadjeni dans le Mitsamiouli, en état d'ivresse, se sont rendus dans une festivité traditionnelle de «

Twarab » et ont tenté de perturber l'évènement. Sur place, des jeunes



d'Ouhozi ont tout fait pour les maîtriser sans y parvenir. Certains parmi

eux ne l'ont pas entendu de cette oreille. Quelques minutes plus tard, un des jeunes ivres a pris sa voiture de marque R19 faisant croire qu'il rentrait chez lui, pour détourner l'attention. Sciemment, il a fait un détour pour le village de Ouhozi.

D'après le procureur de la République, Mohamed Djounaid a d'abord percuté une personne sur la chaussée avant de terminer sa course en écrasant deux autres piétons. « En cours de chemin il a percuté volontairement un jeune de Ouhozi sans s'arrêter. Pendant que les jeunes d'Ouhozi s'occupaient du blessé pour l'envoyer rapidement à l'hôpital. Le jeune de Ntsadjeni qui était en état d'ébriété avait fait demi-tour et roulait à vive allure en direction

de la foule. Cette fois ci, il percute deux personnes sur son chemin dont un jeune de Nioumadzaha Badjini et un vieux de 61 ans dénommé Abdou Soilihi originaire d'Ouhozi », précise-t-il.

Dans ce terrible drame, le jeune a eu une fracture, quant à l'adulte de 61 ans, il est décédé la même nuit après son admission à l'hôpital. « L'enterrement a lieu le 10 décembre à Ouhozi. Le jeune de Nioumazaha a été évacué en urgence à Mayotte pour recevoir des soins. Le jeune chauffeur a été arrêté et placé en détention actuellement à la gendarmerie, pour des faits d'homicides volontaire », conclut le procureur.

Andjouza Abouheir

ELECTIONS 2024

CRC en démonstration de force à Ntsaoueni

La machine précampagne continue. Tous les weekends, la CRC (Convention pour le renouveau des Comores) mobilise ses électeurs dans les îles. Dimanche dernier, c'est au tour de la région de Mboude d'accueillir le parti présidentiel.

À quelques jours de l'ouverture de la campagne électorale du double scrutin de janvier 2024, la CRC (Convention pour le renouveau des Comores) parti au pouvoir, donne un avant-goût de la bataille qu'elle entend livrer. La mouvance présidentielle a été accueillie en fanfare ce dimanche 10 décembre à Ntsaoueni, chef lieu de la région de Mboude. L'événement avait pour objectif de présenter aux électeurs de la région les candidats CRC, Azali Assoumani et Ibrahim Mze. « C'est la ville du 1er pèlerin comorien. Nous sommes venu prier pour que les candidats du pouvoir remportent la victoire », lance Abderrahmane Hilali, ancien procureur.

Dans son intervention, le chef de la CRC, Youssoufa Mohamed Ali alias Belou a venté les quali-



tés de leadership du candidat Ibrahim Mze. Pour lui, la mouvance a choisi un patriote engagé pour la préservation de la paix nationale. Il précise que la région de Mboude a bénéficié des faveurs de ce régime, notamment à travers les nominations, l'électricité et les infrastructures. « Je défends un avenir prometteur où les opportunités seront équitables », précise-t-il.

De son côté, le conseiller privé du chef de l'Etat, Nour El-Fath Azali, a mis en avant les

opportunités offertes aux jeunes plus particulièrement, ceux de la région pour apporter des idées novatrices et une vision progressiste. Il a souligné l'engagement de la CRC pour un développement durable et la priorité accordée aux paroles et aux actions. « La nomination du jeune Ali Hadji, comme directeur général de Comores télécom témoigne l'engagement du chef de l'Etat pour accompagner la jeunesse. J'appelle les jeunes à s'unir pour contribuer à l'élan de l'émergen-

ce 2030. Car ce pays est pour nous tous », lance-t-il. Dans la foulée, le candidat Ibrahim Mze qui postule le fauteuil de gouverneur de l'île de Ngazidja, affirme que le moment viendra de récolter les fruits du développement et de cette paix. Il fait savoir que sa candidature « est une chance pour le nord » dont il est originaire.

Ibnou M. Abdou

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS
ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

Réf. n° 2023/005/ MAPETA/PIDC/AMI/SDE



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS
RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES SERVICES, AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES (SDE) ET DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTÉRESSÉES AU DEVELOPPEMENT DE PRODUITS ET SERVICES MIEUX ADAPTÉS AUX MPME

1. Le PIDC est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des MPME et des acteurs de la chaîne de valeurs, concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un AMI, pour recruter une Assistance technique d'Appui au développement des Services, au Développement des Entreprises (SDE) et des institutions financières intéressées au développement de produits et services mieux adaptés aux PMEs.

2. Objectif de la mission

Le but de cette étude devrait tout d'abord se porter sur l'évaluation du paysage actuel des services de développement des entreprises au pays (dans les trois îles) et de fournir des recommandations pour le développement de services efficaces et durables qui répondent aux besoins des micro, petites et moyen-

nes entreprises (MPME). Des assistances techniques devraient être également déployées pour appuyer le renforcement de capacité des structures offrant des services aux MPME.

3. Profil du Cabinet

L'étude sera réalisée par un Cabinet ayant une expérience reconnue dans la conduite de diagnostic institutionnel et de réflexions en matière de renforcement des capacités, et ayant une connaissance approfondie de l'environnement des affaires et économiques des Comores ainsi que de l'organisation et du fonctionnement des différentes structures d'appui aux développements des entreprises (publiques ou privées)

Une expérience confirmée dans l'accomplissement de missions similaires aux Comores ou ailleurs en Afrique constituera un atout supplémentaire ;

La composition de l'équipe d'étude et d'assistance technique doit être composée d'experts ayant une expérience en matière de développement des entreprises, de développement des MPME et de recherche détaillée dans les Termes des références.

4. Constitution du dossier de Manifestation d'intérêt.

Les consultants intéressés peuvent soumettre leurs dossiers de manifestations d'intérêt au bureau du PIDC sis au Ministère en charge de l'Agriculture, comprenant :

- Les dossiers juridiques et administratifs prouvant l'existence légale du cabinet ;
- Une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée des attestations de service faits concernant les prestations similaires du cabinet ;
- Une note technique comprenant entre autres, les expériences confirmées du cabinet (i) ; les expériences dans la conduite de diagnostic institutionnel et de réflexions en matière de renforcement des capacités(ii) ; des connaissances approfondies de l'environnement des affaires et économiques des Comores (iii)

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le « Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets

d'Investissement (FPI) » édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA. La méthode de sélection est « la sélection des qualifications des Consultants (SQC) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français et être déposées par email à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard, le 27/12/2023 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores).**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n° 2023/005/MAPETA/PIDC/AMI/SDE au secrétaire du PIDC. MAPETA, Mdé EXCFADER. Email projetpidc@gmail.com

Lancé, le 12 décembre 2023

CHAMPIONNAT DES COMORES

Commission nationale de recours, Volcan club obtient gain de cause

La Commission Nationale de Recours statuant en dernier ressort donne raison à Volcan Club qui avait attaqué en recours le procès-verbal 3-CRAP/LDNG/FFC du 9 novembre 2023. Cette décision de la CNR aura comme conséquence directe le resserrement au niveau du classement de la ligue régionale de Ngazidja. Désormais, le club champion des Comores en 2022 n'est devancé que d'un seul point par l'actuel leader, Union Sportive de Zilimadju.



Volcan club obtient gain de cause.

C'est par le procès-verbal 23-48/CNR du 12 décembre 2023 que la nouvelle est tombée. En effet la Commission Nationale de Recours a été saisie par le club de la capitale pour contester la décision prise par la Commission régionale d'appel qui avait suivi la décision de la Commission d'Homologation et de Discipline du 4 novembre 2023 qui avait décidé du « retrait de deux (02) points au classement général, en plus d'une amende de cent mille

francs comoriens » pour avoir été reconnu coupable d'acte de sorcellerie.

La CNR a donc décidé d'aller contre la CRAP et donner raison à

l'équipe d'Irungudjani. Ainsi la CNR « Annule à la fois le retrait des deux (02) points au classement général et l'amende de cent mille francs comoriens (100

000kmf) contre l'équipe Volcan Club » peut-on lire dans la décision de la CNR. La Commission Nationale a confirmé par contre la décision de suspendre l'arbitre

assistant Abdourazak Koudeid « de toutes activités liées au football pour une période de trois (03) ans, avec une inéligibilité de trois (03) ans supplémentaires et une amende de cinquante mille francs comoriens (50 000kmf), conformément à l'article 325 des Règlements Généraux. »

Cette affaire remonte au 28 octobre dernier lors de la rencontre de la cinquième journée du championnat régional de Ngazidja opposant Volcan club à Atomic Ngomé de Ntsudjin. Alors qu'à la quatre-vingtième minute Volcan s'appretait à tirer un penalty accordé par l'arbitre central « Le premier assistant arbitre, Monsieur Abdourazak Koudeid a interpellé l'arbitre central du match pour lui signifier que le joueur Bacar Ali Youssouf de l'équipe Volcan Club a fait usage de sorcellerie » comme on peut lire dans le PV de la CNR. C'est donc cet incident qui avait entraîné la perte de points du club de la capitale et qui avait conduit à la saisine de la Commission Nationale de Recours.

Imtiyaz



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche,
de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



Don FIDA N° 2000001863 et Prêt FIDA N° 2000001864
Don ASAP N° 2000001862
1er Prêt FIDA additionnel N° 2000003603 et 1er Don FIDA additionnel N° 2000003604
Don RPSF N° 2000003636 et Don RPSF additionnel N° 2000003969
2ème Prêt FIDA additionnel N° 2000004128 et 2ème Don FIDA additionnel N° 2000004126



Programme
d'Adaptation
de l'Agriculture
Paysanne (ASAP)

Appel à Manifestation d'Intérêt Recrutement d'un Coordonnateur National du Projet PREFER

Date de Publication: 11/12/2023

Réf: AMI N°23-009/MAPETA/PREFER

L'Union des Comores a obtenu du FIDA et autres bailleurs un financement de 17,753 millions USD destiné à financer le PREFER. Une partie du financement accordée au titre de ce projet est utilisée pour assurer la coordination et la gestion du Projet notamment le Recrutement d'un Coordonnateur National du PREFER.

1. Qualifications et expériences requises:

- Avoir un diplôme d'Ingénieur Agronome, d'un master ou équivalent (BAC+5 ans) dans les domaines suivants: Agronomie, Économie rurale/Agro-économie, Gestion de projets ou développement rural;
- Justifier d'au moins 07 années d'expériences professionnelles de préférence dans le domaine des projets de développement rural, sécurité alimentaire et chaîne de valeur financés par les bailleurs;
- Justifier au moins 07 années d'expérience dans des postes de coordination de projets de préférence financés par des bailleurs de fonds;
- Avoir une bonne connaissance des procédures et des mécanismes de financement des bailleurs de fonds comme le FIDA;
- Excellente connaissance du contexte social, économique, politique et environnemental de l'Union des Comores;

- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et bureautique (Office, et autres);
- Disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe et dans un environnement sous-pression, dynamique, indépendant;
- Être capable d'entretenir de bonnes relations interpersonnelles;
- Avoir une bonne connaissance du français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports. La maîtrise de l'anglais sera un atout;
- Avoir le sens de l'initiative;
- Faire preuve de rigueur, d'une bonne intégrité;
- Être apte à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain.

2. Composition du dossier

- Une lettre de motivation de (2) pages maximum datée et signée adressée au Secrétaire Général du MAPETA;
- Un CV actualisé de 04 pages maximums et en PDF faisant ressortir les formations acquises, les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine recherché comprenant au moins 03 références que le Projet PREFER peut contacter par téléphone et/ou par email;
- Des copies légalisées du ou des Diplômes datant de moins de 03 mois, des copies des certificats de travail, de forma-

tions et/ou de stages, et de tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat;

- Une copie valide de la carte nationale d'identité ou du passeport le cas échéant.

3.Lieu d'affectation et type de contrat

Lieu d'affectation: Projet PREFER, MAPETA, ex-CEFADER M'dé Bambao avec des déplacements dans les zones d'intervention du Projet : Ngazidja, Anjouan, Mohéli.

Le titulaire du poste bénéficiera d'un contrat d'un an renouvelable après évaluation de performance jugée positive avec une période d'essai de 06 mois.

Début du contrat: dès avis de non objection du FIDA obtenu.

4. Procédures de dépôt et de recrutement

a)Les candidatures doivent être rédigées en français et déposées par courrier physique sous-plis fermés et/ou par email aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le mardi 26 décembre 2023 à 12h00 (heure locale).

Les courriers sont adressés à: Monsieur le Secrétaire Général du MAPETA en préci-

sant la mention: « **Recrutement d'un Coordonnateur National du Projet PREFER** » à l'adresse suivante:

Direction Nationale de la Stratégie Agricole et de l'Élevage (DNSAE), Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), ex-CEFADER M'dé Bambao, Union des Comores.

E-mail: dnsae2024@gmail.com et smprefer@gmail.com

b)Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des TDR sur simple demande aux adresses électroniques mentionnées ci-dessus.

c)Chaque candidature fera l'objet d'un accusé de réception.

d)Le recrutement se fera par présélection sur étude de dossier, d'un test écrit et d'un entretien pour le(s) candidat(e)s présélectionné(e)s. **Seul(e)s le(s) candidat(e)s ayant franchi la phase 1 seront contacté(e)s pour les phases suivantes.**

e)Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

MISSION RESIDENTE DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

AVIS DE RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE ADMINISTRATIVE TEMPORAIRE

Lieu d'affectation : Moroni, Union des Comores.

Durée d'engagement : Contrat à durée déterminée de 3 mois

Date probable de début : début février 2024

Contexte :

Le Fonds monétaire international (FMI) conseille ses États membres, dont l'Union des Comores, encourage des politiques visant à assurer leur stabilité économique, à réduire la vulnérabilité aux crises économiques et financières, et à améliorer les niveaux de vie.

Le FMI cherche pour le bureau de sa Représentation résidente à Moroni, un/une assistant(e) administratif(administrative) temporaire, qui sera en charge de toutes les tâches relatives au poste comme décrites ci-après :

Fonctions et responsabilités Sous la supervision de la Représentante résidente, l'assistant(e) administratif(administrative) assure l'exécution de toutes les activités de l'administration en lien avec le poste de secrétaire.

-La gestion de la réception, de l'enregistrement des appels, des lettres et de tous les messages et correspondances.

-La maintenance d'un journal des tâches hebdomadaires.

-La gestion logistique du bureau et certains aspects de la résidence du représentant, y compris l'arrangement de diverses tâches comme la maintenance des ventilateurs ou réparation des machines avec une programmation régulière.

-L'organisation et la soumission du budget de la mission résidente y compris l'arrangement des paiements pour diverses dépenses en temps opportun.

-La gestion administrative des missions du FMI comme l'arrangement de l'hôtel pour les membres de la mission.

Tâches Principales :

- Accueillir les visiteurs et les orienter vers leurs interlocuteurs ;
- Gérer et orienter les appels téléphoniques et les messages entrants et sortants

- Tenir à jour le répertoire des partenaires.

- Organiser et gérer des rendez-vous et contacts du bureau

- Recevoir, enregistrer et distribuer les courriers arrivés et départs ;

- Rédiger, saisir, mettre en forme et suivre les correspondances administratives

- Assurer la gestion et la distribution au personnel du matériel et fournitures de bureau et mettre à jour les registres prévus à cet effet ;

- Tenir à jour l'agenda des réunions, des rencontres et missions, et autres rencontres officielles ;

- Réceptionner et contrôler la qualité des biens commandés conformément aux spécifications prédéfinies.

- Préparer les documents et assurer le suivi des congés et permissions d'absence ;

- Réserver les hôtels, vols, restaurants, pour les experts des services du FMI en mission aux Comores ;

- Classer et archiver la documentation de tout type ;

- Mettre à jour les informations pertinentes ;

- Collecter la documentation de façon proactive ;

- Exécuter toute autre tâche à la demande du Représentant résident dans la limite des responsabilités et tâches qui lui sont dévolues.

- Au niveau comptable et budgétaire, l'assistance exécute:

• La saisie des pièces comptables liées à la gestion du bureau (clients, fournisseurs, trésorerie),

- Le classement des pièces,
- La préparation des écritures d'inventaires,
 - La relance des factures fournisseurs et des impayés,
 - La remontée des litiges.
- Au niveau social et de la trésorerie, elle assure :
 - L'établissement des fiches de paie,
 - La correspondance avec les instances publiques et privées,
 - La préparation des paiements,
 - Les rapprochements bancaires

Compétences et qualifications requises :

- Être titulaire d'un BTS en Secrétariat de Direction au minimum ou posséder une expérience avérée dans le domaine ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au moins trois (2) ans d'expérience comme Assistant(e) administratif(Administrative) dans une institution ou ONG Internationale, un organisme similaire ou dans l'administration publique.
- Avoir une connaissance des outils informatiques (logiciels de bureautique et de comptabilité), notamment une parfaite connaissance de Windows et de ses différentes applications ainsi que de l'Internet ;
- Posséder un esprit vif et rigoureux et être capable d'effectuer un travail méthodique, rigoureux, méticuleux, soigné, organisé et polyvalent ;
- Avoir une excellente maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit ;
- Posséder d'excellentes compétences en communication orale et écrite ;
- Posséder une expérience en comptabilité et finances serait un atout ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Être très organisé et posséder un sens élevé de responsabilité et de relations publiques ;
- Pouvoir gérer convenablement une petite caisse de menues dépenses.
- Être honnête et intègre ;
- Avoir un esprit d'équipe.

Composition du dossier de candidature :

Pour ce poste, la composition du dossier se présente comme suit :

- Une lettre de motivation,
- Un Curriculum Vitae détaillé à jour, signé et comportant deux (2) références professionnelles à contacter au besoin.
- Une copie légalisée du BTS ou de tout autre diplôme pertinent.

Les dossiers de candidature sont à envoyer au bureau de la Représentation résidente du FMI **avant le 8 janvier 2024** par mail à l'adresse **RR-COM@imf.org**.

Veuillez mentionner vos numéros de contacts et adresse du mail électronique sur le CV ou la lettre de motivation. Seules les candidat(e)s présélectionné(e)s pour subir un entretien seront contactées. Les dossiers de candidature déposés à la Représentation résidente ne seront pas retournés